



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CANTON DE GUICHEN

DEMANDE DE CONTRÔLE D'EXECUTION

(à remettre au SPANC, après l'avoir complété)

Dossier n° :

Cadre réservé au service

Je soussigné : _____
 Demeurant à : _____
 Code Postal : _____ Localité : _____
 N° de téléphone : _____

certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif mis en place dans ma propriété seront terminés le..... Les plaques d'identification des différents appareils seront apparentes. Les tampons de visite des fosses, dégraisseurs et regards seront au niveau du sol fini. Les tranchées d'épandage ou les filtres à sable ne seront pas recouverts.

Commune : _____
 Lieu-dit : _____
 Cadastre Section : _____ N° : _____

Le cas échéant procédure d'urbanisme associé :

- permis de construire } n°: _____
 d'une déclaration de travaux }
 autres, à préciser : _____

Entrepreneur chargé d'installer le dispositif d'assainissement :

Nom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Localité : _____

Maître d'oeuvre chargé de surveiller les travaux :

Nom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Localité : _____

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer la vérification technique de la bonne exécution des ouvrages sur travaux découverts et, pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant, à pénétrer sur ma propriété. Sachant que je recevrai un avis écrit me précisant le jour et l'heure de votre passage, je souhaite cependant avoir un contact téléphonique préalable avec le contrôleur :

Non Oui (1)

N° de téléphone (2) : _____
 téléphoner tous les jours ouvrables entre _____ h et _____ h

A adresser au SPANC 7 jours avant la réalisation de l'installation ANC
Ou prévenir le service en charge des contrôles d'exécution par téléphone
GEOUEST-EFE Christophe AMBROSI : 06.32.51.01.26.

Fait à _____
 Le _____
 Signature : _____

Vu par le service le _____
 Transmis pour contrôle le _____

Cadre réservé au service

Conformément à la législation en vigueur, les contrôles obligatoires au titre de l'assainissement non collectif donnent lieu à facturation auprès de l'usager ayant bénéficié du service. Par délibération en date du 25 janvier 2006, la tarification suivante a été établie : contrôle de réalisation : 105 € TTC